



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 19 mai 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 5 mai 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 20 mai 2003

**Voeu relatif au Contournement Nord adressé à l'Etat**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

*Conseillers* :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

**Secrétaire de séance** : Melle Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir** :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

**Excusés** :

*Conseillers* :

M. Michel PAILLEY, M. Joël RENOUX, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mai 2003**

DELIBERATION D20030188

**Direction Générale**

**Voeu relatif au Contournement Nord adressé à l'Etat**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Le projet d'infrastructure du Contournement NORD qui vise à relier la RN 148 (Avenue de Nantes) à la RN 11 (Avenue de Paris) par le NORD via la RD 744 (route de Coulonges) et la RD 743 (route de Parthenay) a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt communautaire en date du 6 Mai 2002.

De fait, depuis de nombreuses années la réalisation de cette infrastructure est fermement demandée tant par la Communauté de Communes avant 2000, la Communauté d'Agglomération de Niort à partir de 2000 que par les communes plus particulièrement concernées (St-Rémy, Niort, Echiré, St-Gelais, Chauray) qui ont à subir les nuisances quotidiennes d'un trafic de transit et notamment les problèmes de sécurité qui en découlent.

Dans le cadre de la démarche du dossier de Voiries d'Agglomération conduite par l'Etat un fuseau a été défini et formalisé sous différentes formes dans les POS des communes concernées. Parallèlement en lien avec l'ensemble des partenaires, le point de franchissement de la Sèvre a été calé.

De fait, la Ville de Niort a inscrit dans son POS une zone non aedificandi de 300 m de large permettant de ne pas obérer la réalisation de cette infrastructure.

Les enjeux pour la Ville sont de différents ordres :

- **en terme de voirie :**

La possibilité de résolution globale des problèmes de sécurité et des nuisances de circulation en particulier sur les routes de Coulonges et de Parthenay avec des perspectives de réaménagement de celles-ci.

Le délestage du Boulevard de l'Europe qui supporte un trafic très important chaque jour et constitue de fait, une véritable coupure au cœur de la Ville et plus spécifiquement avec les quartiers Nord (Cholette, Brizeaux) qui recouvrent le principal potentiel de développement de la Ville.

- **en terme d'aménagement :**

Une accessibilité facilitée et maîtrisée pour les quartiers NORD dans la perspective d'un développement de ces derniers.

Pour l'ensemble de ces raisons qui ne sont pas exhaustives, il apparaît nécessaire aujourd'hui à l'heure où l'évaluation intermédiaire du Contrat de Plan se profile fin 2003, de réaffirmer fortement notre attachement à la réalisation de cette infrastructure en s'associant à la Communauté d'Agglomération et aux communes concernées pour solliciter une nouvelle fois l'inscription du Contournement Nord au Contrat de Plan pour une réalisation dans les meilleurs délais, ce dans une démarche partenariale partagée par tous (Etat, Région, Conseil Général ...)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter ce vœu.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**